

# Plouvorn infos

Mairie

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

N° 318

Mai 2018



**Budget primitif 2018** : Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 2.328.601 €. Les dépenses comprennent l'entretien courant des infrastructures (26 %), le versement des subventions et contributions (21 %), les charges de personnel (33 %), l'autofinancement (16 %), le remboursement des intérêts d'emprunt (2 %). Les recettes rassemblent les compensations des transferts de charge de l'Etat (34 %) et le produit de la fiscalité (57 %). En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 1.957.044 €. Les dépenses concernent des travaux d'aménagement de voirie en secteur rural et dans le bourg, rénovation thermique sur la Maison du Guéven et de bâtiments publics à disposition de l'école maternelle, restauration du patrimoine rural, travaux d'aménagement au plan d'eau, projets d'acquisition de réserves foncières et immobilières, acquisition d'un chariot-élévateur au service technique, révision du Plan Local d'Urbanisme. Les recettes comprennent des subventions publiques (17 %), les soldes positifs antérieurs reportés (32 %), le remboursement de TVA (14 %), l'autofinancement (19 %), le produit de la taxe d'aménagement (2 %). Sur le budget Eau potable, les dépenses et recettes s'équilibrent en fonctionnement à 165.118 € et à 218.897 € en investissement. Budget Assainissement : les dépenses et recettes s'équilibrent en fonctionnement à 96.719 € et en investissement à 304.893 € comprenant le projet d'une nouvelle canalisation entre Lanorgant et Kerarbellec dont la réalisation est subordonnée à l'obtention des subventions. Lotissement Pen Ar Harden : les travaux de viabilisation des cinq tranches et des 92 lots s'élèvent à 1.212.592 €. Ils s'équilibreront en recettes avec la vente des lots. Lotissement Impasse du Général de Gaulle : 135.992 € budgétés pour les travaux de viabilisation équilibrés avec la vente des surfaces restantes et une subvention communale. Lotissement Théodore Botrel : 172.175 € budgétés pour les travaux de viabilisation équilibrés avec la vente de lots restants et une subvention communale. Présentés en l'état, les budgets sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

**Fiscalités** : Il est décidé de reconduire les taux d'imposition, inchangés depuis 2005. Taxe d'habitation : 15,51 %, Taxe sur le

foncier bâti : 20,34 %, Taxe sur le foncier non-bâti : 40,69 %. Le produit attendu est de : 1.093.850 € pour cette année 2018. Subventions 2018 : le montant versé aux associations est de 156 334 €.

**Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs** : Deux subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local sont sollicitées auprès de l'Etat pour les travaux de rénovation thermique : Maison du Guéven (43.547 € H.T.), bâtiment public à disposition de l'école maternelle (11.851 € H.T.). Les travaux de mise en sécurité de la rue du Guéven et Place du 18 juin seront présentés au titre du produit des Amendes de Police pour obtenir un financement complémentaire (70.885 € H.T.). Une piste cyclable dans ce secteur est décidée pour 28.244 € H.T avec demande de financement du Département. L'enfouissement des réseaux aériens des rues du Guéven et du Plan d'Eau sont décidés sur 2018 et 2019 (265.500 €, dont 91.000 € à charge communale). Une proposition d'acquisition de l'immeuble Le Guen situé au 19-21, rue du Général de Réals est adressée au Tribunal de Grande Instance de Brest pour 25.000 €. Un plateau sera créé route de Morlaix pour sécuriser le carrefour avec la rue des Cerisiers et la rue du Plan d'Eau.

**Personnel Communal** : Il est décidé la suppression d'un emploi à temps non complet 20 h/semaine (non-occupé aujourd'hui) et la création d'un emploi d'agent polyvalent à temps complet en catégorie C au 1<sup>er</sup> mai 2018. La commune souscrit à la consultation sur la prévoyance « garantie maintien de salaire » auprès du Centre de Gestion du Finistère.

**Espace Culturel du Plan d'Eau et Maison de l'Enfance** : Un brise-soleil sera installé sur le bâtiment, au-dessus des menuiseries extérieures, pour réduire les températures des locaux dits « loges » de l'Espace Culturel du Plan d'eau (3.200 € H.T.). Une consultation est en cours pour la signalisation de cet équipement.

**Environnement et Espace Rural** : Une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local est sollicitée auprès de l'Etat pour l'installation d'une nouvelle canalisation des eaux usées sur 800 ml entre Lanorgant et Kerarbellec, plus un poste de refoulement (171.100 € H.T de budget). Les élus retiennent la proposition de la société Aréa pour une

mission d'urbanisme concernant l'aliénation de portions de chemins ruraux et voies communales dans cinq secteurs de la commune. Une enquête publique sera diligentée ensuite à cet effet (Budget de 3.830 € H.T.). La cabane du plan d'eau sera ouverte dès le mois de juin, par M. Marc Alvez et Mme Angélique Poveda. Sur le site de Lambader, des arbres malades ont été abattus sur préconisations de l'Office National des Forêts. 47 pièges anti-frelons ont trouvé preneurs le 17 mars dernier lors d'une rencontre organisée au plan d'eau.

**Intercommunalité** : Le Sivu Centre de Secours de Landivisiau a voté son budget : une participation de 8.638 € est demandée à la commune de Plouvorn pour l'année 2018. 75 interventions par an en moyenne sont dénombrées sur la commune. Au niveau du Syndicat Départemental d'Energie, les projets de la commune de Plouvorn n'ont pas tous été retenus pour des raisons budgétaires. Les demandes sont actées pour être prioritaires sur 2019. Un effort est porté sur la rénovation de l'éclairage.

**Informations et Communication** : Le Plouvorn Infos édition annuelle a été distribué début avril dans les boîtes aux lettres.

**Action Sociale et Solidarité** : Un point a été dressé sur les 84 logements sociaux à Plouvorn dont 39 par Armorique Habitat et 45 par Finistère Habitat. Sur 2019, démarrent la construction de 6 logements T3 et 6 logements T2 par Finistère Habitat sur le square Résidence Saint-Joseph. Elle sera dénommée « Résidence du Parc ». Les 16 logements Cité de Kerriou seront rénovés cette année par Armorique Habitat. La partie Alzheimer est ouverte à la Résidence Saint-Roch avec 15 places.

**Enfance et Affaires Scolaires** : De nouvelles actions du PEL sont programmées : organisation d'une journée consacrée à la jeunesse début juillet. Ce sera un après-midi récréatif pour les enfants, projet de création d'un Conseil Municipal Jeunes. Le dossier de demande de subvention est rédigé et transmis à la Direction de la Cohésion Sociale.

**La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au lundi 14 mai 2018 à 19h en mairie.**

## Associations

**MODÉLISME** : Le club modéliste de Plouvorn organise les 11 et 12 mai 2018 le Championnat de Bretagne / Pays de la Loire sur le plan d'eau de Lanorgant, le vendredi 11 mai, de 14h à 19h, le samedi 12 mai de 9h à 19h.

Contact : modelistes.lanorgant@gmail.com  
Entrée libre et gratuite.



**GÉNÉRATION MOUVEMENT LES ÂÎNÉS RURAUX** : Le challenge de dominos « Yves QUÉRÉ » est terminé. 1/ GRALL Bernard - LE SCANF Jean 2/ PHILIPPE Paul - SALAUN Aline 3/ GRALL Josée - PHILIPPE Jean 4/ ARGOUARCH Guillaume - KERUZEC Yves 5/ ROUÉ Yves - ROUÉ Jeanine 6/ ALLAIN Eusèbe - DENIEL Alfred 7/ BRINA Simone - COQUIL Albert 8/ PERON François - NEDELEC Jean 9/ MEAR François - LE SCANF Yves 10/ ROUÉ François - POSTEC René. Le 15 mai : le savez-vous à 14h à la salle polyvalente. Le 22 mai : sortie du club à Ploudalmézeau et Brest (téléphérique et les capucins), départ 8h30. Le 29 mai : rencontre de dominos avec Plouéan, à Plouéan et le retour à Plouvorn le 28 septembre. Le 5 juin : journée non stop du club : concours de dominos, pétanque. Inscriptions aux jeux à 10h30. Repas en commun sur inscription pour le samedi 26 mai. Tous les adhérents peuvent participer au repas sans jouer aux jeux. Le 6 juin : finale de pétanque départementale. Le 12 juin : 3<sup>ème</sup> sortie à Crozon, Morgat et ses alentours avec un guide. Départ à 8h30. Le 19 juin : interclubs de dominos à Plouvorn (au lieu de St Pol), avec St Pol, Plouéan, Roscoff. Inscription quelques jours avant.

2 séances  
16h00 & 20h30  
Entrée : 30 €\*

Profitez d'un week-end SPECTACLE

16h00  
Entrée : 10 €\*  
8 €\* (-12 ans)

**SAM 19 MAI** **DIM 20 MAI** 2018

**Espace culturel du plan d'eau - PLOUVORN**  
Places assises - VENTE BILLETS PLACÉS WWW.GOUELBROLEON.COM

Pensez à réserver vos billets sur [www.gouelbroleon.com](http://www.gouelbroleon.com) ou pendant les permanences à la maison du Guéven le vendredi 4 mai de 18h00 à 20h et le samedi 5 mai de 10h30 à 12h30. La billetterie sur internet fermera le jeudi 17 mai au soir afin de vendre les derniers billets sur place à l'espace culturel le vendredi 18 mai de 18h00 à 20h00 et le samedi 19 mai toute la journée. Prendre vos billets en avance vous permettra de choisir votre place et d'éviter la file d'attente le jour J. Une place de spectacle c'est un beau cadeau d'anniversaire, de fête des mères ... Pensez-y !!! Pour tout renseignement, contactez le 07.80.47.16.89.

## Informations

**CABINET INFIRMIER** : Mesdames Claire BESCONT, véronique LE BOULC'H, Isabelle SYLVANT, Sonia JARNO, infirmières vous font part de leur association avec madame Pauline KERDILES. Cabinet infirmier, 7 rue des Châtaigniers 29420 Plouvorn. Tél : 02.98.61.36.06. Permanence au cabinet 8h30-9h30, sauf week-end et vacances scolaires.

**CÉRÉMONIE DU 8 MAI** : L'armistice du 8 mai 1945 sera commémoré à Plouvorn le 8 mai 2018. Les modalités de cette cérémonie paraîtront dans la presse locale.

**DÉCHÈTERIE - PLOUGOURVEST (horaires d'été)** : Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Mardi : de 14h à 18h30. Fermé le jeudi.

La collecte du jeudi 10 mai (jeudi de l'Ascension) est maintenue, celle du lundi 21 mai est reportée au mardi 22 mai.

## Permanences

**PERMANENCE ACTION SOCIALE** : Nadia CRENN, conseillère déléguée vous recevra en mairie sur rendez-vous, le samedi 26 mai de 10h à 12h. Tél : 02.98.61.32.40

**PERMANENCES MAISON DU GUÉVEN** : **ADMR DU HAUT LEON** : les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis du mois de 10h à 12h. **ALDS** : tous les jeudis de 9h à 12h. Tél : 02 98 69 49 60 ou [contact@alds.una29.fr](mailto:contact@alds.una29.fr) ou [www.alds.bzh](http://www.alds.bzh).

**SECOURS POPULAIRE** : un jeudi sur deux : 10 et 24 mai - Contact : 07 69 36 39 06. **CDAS** (assistante sociale) prendre rendez-vous, au 02.98.68.11.46. **MAÏA**, permanence le 1<sup>er</sup> jeudi du mois sur RDV (02.98.63.00.19). **Agir ABCD PLUME** : permanence dernier lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

**RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES** : Désormais, les permanences administratives du relais se font à la demande, sur rendez-vous sur l'ensemble du territoire. Contact 02.98.24.97.15. Temps d'éveil à la maison de l'enfance (rue du plan d'eau), les mardis 15 et 29 mai.

Contact Landvisiau : 02.98.24.97.15.

**HALTE GARDERIE 1000 PATTES** : Tous les vendredis à Plouvorn.

Contact : 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

## État Civil

## NAISSANCES

Lucas CRISA, 19 résidence St Joseph.

Axel REUNGOAT, 5 rue des lichens.

## DÉCÈS

Jeanne MONFORT,

Résidence St Roch, 93 ans.

## Contact

[www.plouvorn.com](http://www.plouvorn.com)

**Mairie** Rue du Guéven  
29420 Plouvorn

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.38.87

Mail :

[commune-de-plouvorn@wanadoo.fr](mailto:commune-de-plouvorn@wanadoo.fr)



Les articles du prochain mois  
A transmettre pour le 15 de chaque mois  
à la mairie, par mail

[plouvorninfos@gmail.com](mailto:plouvorninfos@gmail.com)